



Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
18 septembre 2020	8	0	1	2	0

Vote(s) pour : 9  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

### Séance du 25 septembre 2020

Sous la présidence de Monsieur Julien VICK président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

#### **Point n° 7 : Désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux**

Le Comité Syndical :

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 1413-1,

**CONSIDERANT** l'obligation pour le Syndicat des Eaux de la Région Messine de créer une commission consultative des services publics locaux,

#### **DECIDE**

- **DE FIXER** comme suit la composition de la commission consultative des services publics locaux :
  - Le Président du SERM ou son représentant, en qualité de Président,
  - Deux membres titulaires ainsi que leurs suppléants désignés par le Comité Syndical en son sein,
  - Deux membres titulaires ainsi que leurs suppléants, issus du milieu associatif local, nommés par le Comité Syndical,
  
- **DE DESIGNER** comme suit les membres de la CCSPL :
  - Le Président du SERM ou son représentant, en qualité de Président
  
  - En qualité de membres du Comité Syndical désignés en son sein :
    - Mme LAPOIRIE, titulaire                      - M WEINBERG, suppléant
    - M BALLARINI, titulaire                      - M KURTZMANN, suppléant
  
  - En qualité de représentants du milieu associatif local nommés par le Comité Syndical :
    - Mme STEIN, titulaire                      - M LEMALE, suppléant
    - M ROUPRICH, titulaire                      - M BATTLE, suppléant

Le Président du SERM

Julien VICK